

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Tracteur	AGRIFULL	90 - 75	CH 4055 20

Constructeur	AGRIFULL - TOSELLI S.p.A., Via Marconi 37, I-44100 Ferrara		
Identification	sur la plaquette du constructeur	"90-75/.."	
	code au No du châssis	"AG 80-75/.."	
Plaquette constructeur	sous le tableau de bord		
N° du châssis	à droite, latéralement sur le carter de la boîte à vitesse		
Identification du moteur	"1054" à droite, à l'avant en haut sur le bloc, à côté du premier cylindre		
Importateur principal	GRUNDERCO SA., 1242 Satigny et 6287 Aesch		
Véhicule homologué	AG 80-75/12 * 50 088 *		

Châssis				Moteur	V M			Type	1054 SU
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4	Marque	en ligne			Construction	4
Direction	hydrostatique avec assistance hydraulique			Carburant	D			Position	avant
Transmission	mécanique avec boîte compl. routes / terrain			Refrondissement	air			Nombre cylindres	4
Nombre de vitesses	12 ou 16	Entraînement	arrière **	Alésage	105,0			Course	110,0
Frein de service	hydraulique, à disques multiples dans bain d'huile sur les arbres primaires sur les roues arrière, frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage			Cylindrée	3808			CV-impôt	19,39
Frein auxiliaire	mécanique, à disque dans bain d'huile, sur l'arbre à pignon conique, sur les roues arrière identique au frein auxiliaire			Puissance en kW CV	57 DIN			à t/min	2500
Frein d'arrêt	-			Bruit à l'arrêt	79	dB/A	à t/min	1875	*
Ralentisseur	-			Silencieux	1 = 620 x 160 x 105 mm				++
Contrôle 2 circuits	-			Mesure des gaz	Bacharach 2,0				*
	-			Déparasitage	-				

Carrosserie	avec cadre de sécurité FAT-No 736/81/B			Poids	avant	arrière	total	
Nombre de portes	2/(cabine)		Indic. vitesse	-	1040	1780	2820	
Ceintures sécurité	-		Rétroviseurs	2/(cabine)	Charge utile	-		
Cale	-		Attelage	AV+AR= broches	Poids total	-		
Antivol	-				Garantie fabr.	-		
Nombre de places	1	av	centra	ar	3000	3500	4700	
Dimensions	intérieur	extérieur			7.50 - 16	16.9 R 30		(Variantes +)
Longueur	3820		Empattements	2340 /	4 / 2,0	6 / 1,3		voir
Largeur	1930-2430		Essieu double	av	Charge	1210	3800	remarques)
Hauteur	2550		Voie	av 1460 ar 1710	pour V max	30	30	
Porte à faux	lat.	Voies		av 1410 - 1910	Garantie poids remorquable avec frein	-		
	av	ar 1500 - 2000			Garantie poids remorquable sans frein	-		
	ar	Braquage ø		g 8000 d 8000	Garantie poids de l'ensemble	-		
Distance volant - vers l'avant du véhicule-					Poids remorquable testé	-		
					Vitesse maximale selon le constructeur	25		km/h
					Vitesse maximale testée	25		km/h
					à 2500 t/min au moteur, 610/1040 t/min prise de force			

§)

Équipement	CR	(E)	
Feux de route	CR	(E)	
Feux de croisement	A	(E)	
Feux de position	R	(E)	
Feux rouges	S1	(E)	
Feux stop			
Clignoteurs	av 1	(E) ar 2a	(E)
Catadioptres	av	ar 2+2/ I	(E)
Feux de gabarit	av	ar	
Feux complémentaires	1/ lampe de travail avec lampe-témoin		
Eclairage plaque	-		
Essuie-glace	1/(cabine) avec dégivreur avec/sans lave-glace		
Avertisseurs	1/ MARELLI T-12 EE		
	ou d'autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Tracteur		
Marque et type	A G R I F U L L	80 - 75	
Homologation			
N°	CH	4055 20	
Carrosserie			
Places	total	1	avant
Poids à vide	2920	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	19,39
Poids total		Cylindree	3808

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Voir la fiche des émissions.

***) Entraînement : sur les roues arrière avec blocage du différentiel.

+) Variante de pneus : AV = 7.50 - 18 4 PR charge 1310 (2,0) Vmax 30 km/h
 6.00 - 19 6 PR 1290 (3,3) 30 km/h
 10.00 - 16 6 PR 1930 (2,0) 30 km/h
 AR = 16.9 R 34 6 PR 4030 (1,3) 30 km/h
 13.6 R 38 6 PR 4250 (1,3) 30 km/h
 18.4 R 30 6 PR 4240 (1,1) 30 km/h

++) Insonorisation : le compartiment du moteur insonorisé (de chaque côté, à l'avant et le capot).

§) Équipement : l'emplacement des feux de position, des feux rouges/stop, des clignoteurs AV + AR est admise pour raisons techniques (hauteur); lorsque la largeur du véhicule dépasse 2100 mm, des feux de gabarit sont obligatoires; avec la cabine de sécurité, l'équipement sera contrôlé à l'immatriculation.

A noter dans le permis de circulation:

101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge.